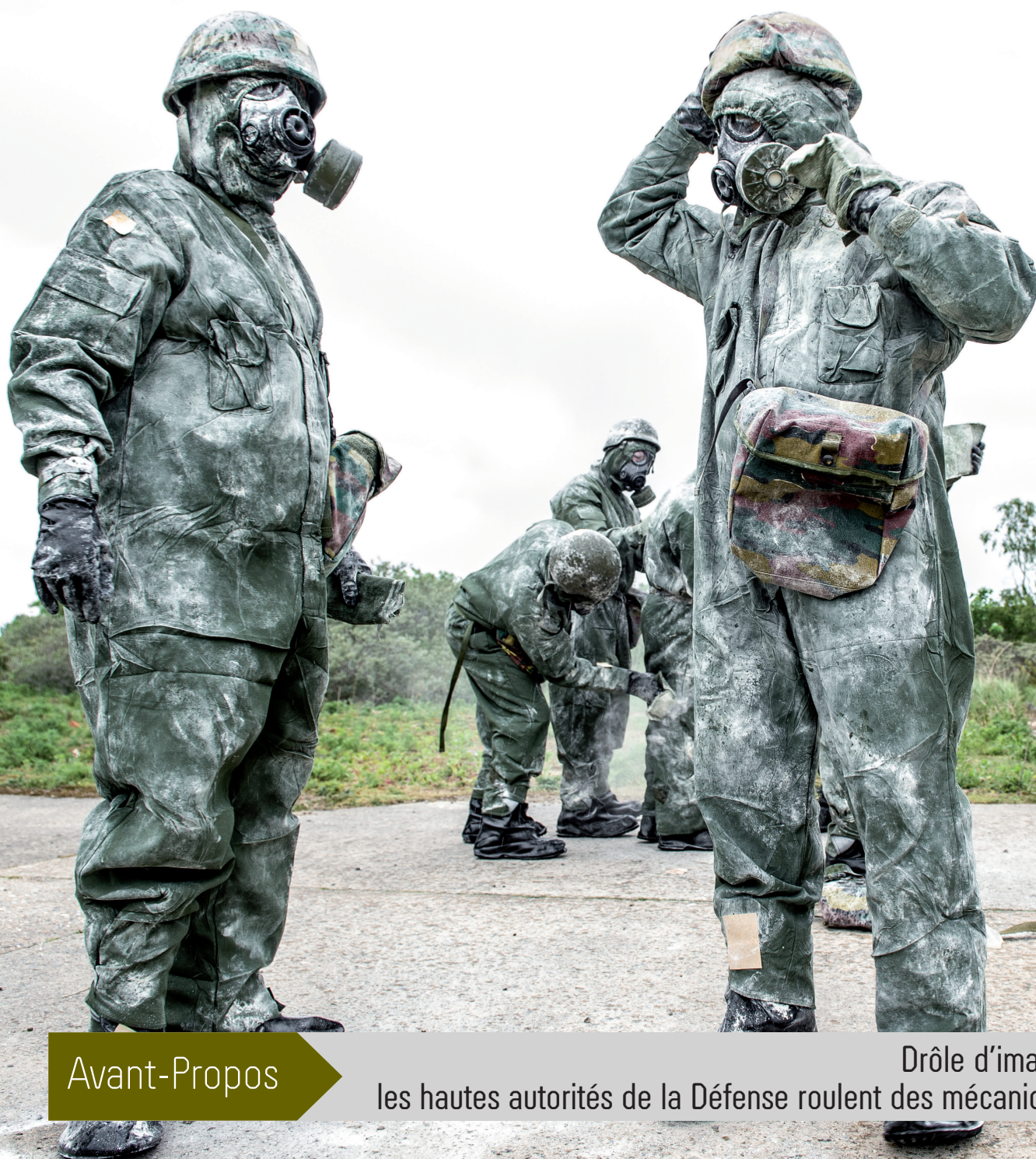


La Sentinelle

Mai - Juin 2021 - n° 03

ACMP
CGPM



Avant-Propos

Drôle d'image :
les hautes autorités de la Défense roulent des mécaniques



Drôle d'image : les hautes autorités de la Défense roulent des mécaniques

AVANT-PROPOS PAR YVES HUWART | PRÉSIDENT

Ces jours-ci, le commandement met toute la gomme : les mesures disciplinaires et statutaires doivent être revues, les valeurs et les normes de la Défense doivent être élargies et le screening des militaires doit être réformé. De plus, la politique de mutation et l'accompagnement psychosocial seront également adaptés. Tout cela à la suite de l'affaire 'Jürgen Conings' et avec comme mot d'ordre : l'armée agit virilement !

Si seulement elle l'avait fait plus tôt pour l'accompagnement psychosocial des militaires pendant et après leurs missions... À cet égard, l'ACMP-CGPM tire la sonnette d'alarme depuis déjà bien longtemps, car cet accompagnement est depuis des années largement insuffisant. Non seulement la gravité du problème est largement sous-estimée et les ressources sont trop maigres, mais l'approche est aussi trop réactive et peu structurelle. En conséquence de quoi, de nombreux membres du personnel sont confrontés à des problèmes de santé mentale.

En revanche, rouler des mécaniques en faisant état de la réforme de la discipline de Corps, de la discipline statutaire et du cadre déontologique s'apparente à une approche "Do something, general !". À savoir : débrouillez-vous pour au moins donner l'impression que des mesures sont prises avec détermination. Autrement dit : tirez intensément sans discernement dans tous les azimuts dans l'espoir de toucher quelque chose.

Le fait que les militaires soient déjà soumis à quatre régimes juridiques répressifs – le régime disciplinaire, celui des mesures statutaires, le droit pénal militaire et le droit pénal ordinaire – et que les deux premiers comptent à eux seuls 25 mesures pour agir de manière corrective, a été apparemment perdu de vue dans la panique autour du militaire fugitif. De plus, le fait que les militaires belges disposent déjà d'une ligne directrice déontologique très large, qui est l'une des plus importantes de l'OTAN dans son ensemble, est apparemment également passé très facilement sous le radar.

Ne serait-il pas plus logique, au lieu de vouloir réformer précipitamment, d'examiner d'abord pourquoi seules deux des vingt-cinq mesures mentionnées ci-dessus ont été appliquées dans ce dossier ? Ne serait-ce pas dû avant tout à une méconnaissance de la panoplie des instruments existants ? En outre, ne se pourrait-il pas que les diverses formes d'extrémisme dans les unités soient insuffisamment documentées et non centralisées ? Se pourrait-il que les

hautes autorités de l'armée n'aient pas fixé les bonnes priorités ces dernières années et n'aient pas fait les bons choix dans le domaine du fonctionnement de l'appareil qu'est la Défense ? Cette optimisation proposée de la politique de mutation n'est-elle pas in fine plus une action contre les symptômes qu'une approche sur le fond ?

Ne serait-il donc pas plus opportun de réformer en profondeur la fonction défaillante de supervision et de contrôle de la hiérarchie militaire ? Ne serait-il pas plus approprié de modifier de façon drastique le laxisme des mécanismes de contrôle de qualité au sein de la Défense ? Ne faudrait-il pas prendre ses distances vis-à-vis de cette culture qui conduit à ce qu'un petit club fermé au sommet s'occupe des affaires et ne veut surtout pas se tirer dans les pattes ? Et ne serait-il pas urgent de mettre enfin un terme à l'absence complète de toute forme de responsabilité dans le chef du commandement militaire ?

Après tout, le vrai changement commence au sommet ! ■



Photo : Daniel Orban

ACMP
CGPM

La Sentinelle

Mai - Juin 2021 - n° 03

Colophon

La Sentinelle est le bimestriel de la Centrale Générale du Personnel Militaire. La Sentinelle est envoyée à tous les membres.

Tirage : 8.800 exemplaires

Toutes les données sont traitées dans le respect de la Loi sur la vie privée (Loi du 8/12/1992 & GDPR).

Éditeur responsable :

Yves Huwart

Coordination :

Concetto Bandinelli et Laurent Schmitz

Informations générales – CGPM :

Romboutsstraat 1 – Bus 021

1932 Zaventem

srt@acmp-cgpm.be

www.acmp-cgpm.be

Tél. : 02 245 72 14

Fax : 02 245 73 01



BE32 2100 6234 6602

BIC : GEBABEBB

BE57 0682 3639 9535

BIC : GKCCBEB

Photo couverture : Daniel Orban

2

Drôle d'image : les hautes autorités de la Défense roulent des mécaniques

4

Accord sur l'augmentation des salaires au Comité de Négociation militaire

10

L'augmentation salariale profitera aussi aux pensionnés !

11

Le chèque-repas électronique

12

Une bouteille à la mer...

15

L'armée ne connaît même pas l'ampleur du problème de l'extrémisme

17

EUROMIL sous les feux de la rampe

20

La CGPM en ordre de marche !



Rejoignez-nous sur Facebook

ACMP
CGPM



European Organisation
of Military Associations